

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association
GV OLIVET
14 novembre 2024

Invités présents :

Mme Rolande BOUBAULT, Adjointe au Maire, chargée de la Solidarité et de la Cohésion sociale
Monsieur Jean-Michel PELLE, Adjoint au Maire, Délégué au sport bien-être
Monsieur Clément MATELOT, Directeur de l'Inox
Madame Aurélie MONGREDIEN, Cabinet comptable, VDL Conseil
Monsieur Michel HACAULT, Président du Comité Départemental EPGV du Loiret

Mmes Cécile ARGUEYROLLES AIT BENALI, Arlette BUREAU, Odile BOUBAULT, Micheline EIMBERCK DUFOUR, Sophie MAROT, Danie MAULAY, Dany ROGER, Guylaine THIBAULT, Marie-Anne WALTER et Monsieur René LECOEUR, membres du Comité Directeur
Mesdames Laurence HOULBERT, Marie KASSEL et Françoise MABON, animatrices

Invités excusés :

Monsieur Matthieu SCHLESINGER, Maire d'Olivet
Monsieur Hugues SAURY, Conseiller Départemental
Madame Isabelle LANSON, Conseillère Départementale
Madame Dominique LEROUX, Comité Régional EPGV
Mesdames Patricia COMMUNEAU et Eliane LARPIN, membres du Comité Directeur
Mesdames Sandrine CAMUS, Cathy DESHAYES, Katia FORTIN, Carine LAMBERT, Sylviane LEMOULT et Geneviève ZARAGOZA, animatrices
et Messieurs Dimitri CHOUCHEVSKY, El Mehdi El MEHDAOUI, Wahid LAOUAR et Wilfried MYRTIL, animateurs

ORDRE DU JOUR

Présentation des invités

- I. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 janvier 2024
- II. Saison 2023 - 2024 :
 - Rapports moral et d'activité
 - Votes
 - Rapport financier
 - Vote
- III. Elections pour 4 ans des membres du comité directeur :
 - Vote
 - Approbation du candidat président
 - Vote
- IV. Budget prévisionnel 2024-2025. Vote
- V. Grille tarifaire des activités pour la saison 2025-2026. Vote
- VI. Questions diverses

Mme Arlette BUREAU, Présidente, ouvre l'Assemblée Générale de la GV Olivet qui se tient dans la salle Yvremont de l'Alliage à dix-neuf heures et cinq minutes.

Elle présente les invités :

Matthieu Schlesinger Maire d'Olivet, excusé
Rolande Boubault Adjointe chargée de la solidarité et de la cohésion sociale
Jean-Michel Pellé Adjoint chargé des sports
Hugues Saury Conseiller Départemental, excusé
Michel Hacault Comité départemental EPGV
Dominique Leroux Comité régional EPGV, excusée
Clément Matelot Piscine INOX

Elle remercie les invités, les adhérents et les animatrices pour leur présence.

183 adhérents sont présents, 137 sont représentés pour cette Assemblée Générale Ordinaire. Le total de voix des présents et représentés s'élève à **320** sur un total de **1070** inscrits.

Le quorum prévu à l'article 8 des statuts, 10 % minimum des membres présents ou représentés, étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

I APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER 2024

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale était disponible sur le site GV OLIVET à l'ensemble des adhérents de la GV OLIVET depuis la tenue de cette manifestation. Il a été affiché dans les couloirs du gymnase du Larry. Les termes de ce procès-verbal sont rappelés en assemblée. Aucune question complémentaire n'est posée.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 janvier 2024.

II SAISON 2023 - 2024

• Rapport moral présenté par la Présidente Arlette BUREAU

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici ce soir. Nous sommes à peine 200 présents sur 1070 adhérents. Ce n'est pas mal mais nous pourrions être encore plus nombreux car cette instance est force de propositions, d'échanges et de dialogues. Un nombre plus important d'adhérents témoignerait de l'intérêt réel porté à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

L'an dernier l'association comptait 961 adhérents dont 675 olivetains, aujourd'hui nous atteignons les 1070 adhérents, d'où la décision du CODIR de stopper les inscriptions au 04.10.2024. Vous comprendrez aisément qu'il faut gérer avec les salles mises gracieusement à notre disposition par la Mairie, mais que nous devons respecter les règles de sécurité imposées.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette augmentation des effectifs : peut-être l'engouement du sport suite à l'organisation des Jeux Olympiques à Paris cet été, la fermeture administrative d'un club de sport orléanais, ainsi que la suppression de l'activité de gymnastique au sein d'une association olivetaine. Ou peut être également le panel de cours que nous proposons à un tarif défiant toute concurrence.

Notre association s'efforce de suivre la vocation de notre fédération, à savoir rendre accessible l'activité physique et sportive au plus grand nombre. Notamment le Sport Santé qui favorise une approche collective et conviviale et permet de créer du lien social. Devenu un phénomène de société, il répond à des enjeux de santé publics : lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique, accompagnement du bien vieillir, prévention de certaines pathologies. Avec les cours dispensés, vous travaillez les fondamentaux de la santé que sont : la souplesse, l'endurance, l'équilibre, le renforcement musculaire et cardio respiratoire, ainsi que le maintien de l'autonomie, de l'équilibre et de la mémoire.

Le début de la saison dernière a mis en exergue les difficultés de la mise en place des cours de handisport. En effet l'organisation des services sociaux a été revue au niveau national ce qui a compliqué les échanges et les décisions. Laurence Dumez, Présidente de « Autour de Maxime », a accepté de financer les cours à compter du 10.10.2023. L'Adapei a pris le relai à compter du 01.01.2024. Notre association a maintenu le salaire de Mélanie, l'animatrice en charge de ces cours, en attendant l'aboutissement des décisions. Nous avons fait le choix de ne pas renouveler cette pratique à la rentrée de septembre 2024.

Nous avons poursuivi notre partenariat avec la mairie d'Olivet : j'évoque les activités « Hop » du dimanche matin et une nouveauté « Olivet sports dans les parcs » animée par Wahid du 06.05.2024 au 30.09.2024, soit 17 séances le lundi matin.

Nous avons participé au Forum des associations et au Téléthon. Nous tenons à nouveau à vous remercier pour votre participation l'an dernier qui nous a permis de remettre un don de 1 038 euros à la Présidente du Téléthon d'Olivet. Dès la semaine prochaine, vous trouverez une urne dans la salle de danse dans laquelle vous pourrez déposer vos chèques à l'ordre de l'AFM TELETHON. Nous aurons le plaisir de remettre vos dons le 1er décembre 2024 lors de l'animation encadrée par certains de nos animateurs au gymnase de l'Orbellière, à laquelle nous vous espérons très nombreux.

Deux animateurs ont suivi des formations la saison dernière, Soizic qui a assisté à des stages de danses folkloriques et Wahid a opté pour l'enseignement aux grands séniors.

Pour septembre 2024 nous avons embauché quatre nouveaux animateurs : Carine, El Mehdi, Katia, et Marie, ce qui porte à 13 le nombre de nos animateurs.

Nous tenons à féliciter notre équipe d'animateurs qui sont pour la majorité fidèles à notre association, et si nous obtenons autant de succès, nous le devons bien évidemment à la qualité et la diversité des cours qu'ils nous offrent.

Le CODIR était composé de 13 bénévoles qui ont pu s'investir et donner le meilleur d'eux-mêmes, en fonction de leurs envies et de leurs expériences, tout en restant focalisés sur la réussite des projets de notre association. La motivation est toujours très présente dans l'équipe des bénévoles, et la bonne entente au sein du groupe est toujours d'actualité. Je remercie publiquement Eliane LARPIN bénévole qui a largement œuvré au sein de ce CODIR depuis de nombreuses années, ainsi que Martine PFZINER, qui sont toutes les deux démissionnaires pour des raisons personnelles. Sachez que l'équipe a œuvré environ 2 000 heures pour que votre association fonctionne. Être bénévole, c'est donner de son temps pour les autres, participer à la vie d'un territoire, mais aussi s'investir pour faire vivre un projet associatif. Sachant que nous arrivons au terme de notre mandat de quatre ans, nous sommes tous démissionnaires et nous procéderons aux élections un peu plus tard dans la soirée. Je vous demande de bien vouloir remercier tous ces bénévoles par des chaleureux applaudissements.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer, après le vote de ce rapport je passerai la parole à notre secrétaire, Sophie, pour le rapport d'activités, et si vous le voulez bien nous échangerons après.

Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite une bonne soirée qui se terminera par un moment de convivialité et de partage autour d'une petite collation.

Arlette revient ensuite sur la décision prise d'arrêter les inscriptions pour un problème de sécurité ; en effet il y a une jauge à respecter par rapport à la surface de la salle.

- **Rapport d'activité de la saison 2023-2024 présenté par la Secrétaire Sophie MAROT**

Chers adhérents, chers bénévoles, chers partenaires,

En tant que secrétaire bénévole, je suis ravie de vous présenter le bilan de la saison 2023-2024, tout en vous informant des premières actions de la saison 2024-2025, déjà bien entamée.

1. Retour sur la saison 2023-2024 et rappels

Le Comité Directeur et l'implication des bénévoles

Le comité directeur, composé (je vous le rappelle) exclusivement d'une équipe de bénévoles, s'est réuni régulièrement au cours de la saison pour prendre les décisions quand elles s'avéraient nécessaires.

Une mention particulière doit être faite pour l'implication de notre présidente, Arlette, de notre vice-président, René, ainsi que de toute l'équipe de bénévoles qui œuvrent au quotidien pour assurer le bon fonctionnement de notre association. Grâce à leurs efforts inlassables, notre club s'est classé au 7e rang au niveau national des clubs d'EPGV pour la saison 2023/2024 !

Les cours

Avec 54 cours par semaine, notre offre est très étoffée et reste diversifiée, mais la demande pour des cours supplémentaires continue de croître, notamment pendant les périodes de vacances scolaires. Bien que nous comprenions cette demande, il est important de rappeler que les cours sont assurés par nos animateurs sur la base du volontariat et sont financés par des heures supplémentaires. En raison des contraintes budgétaires et organisationnelles, nous avons décidé d'organiser des cours uniquement pendant l'une des deux semaines des vacances d'hiver et de printemps 2024, et nous reproduirons cette organisation pour la saison en cours.

La présence des animateurs à l'Assemblée Générale

Pour permettre à nos animateurs de participer à l'Assemblée Générale, nous arrêtons les cours à 18h00 le jour de l'AG. Conformément aux dispositions contractuelles, les animateurs présents sont rémunérés comme s'ils étaient en cours, et bénéficient d'indemnités kilométriques pour leurs déplacements.

L'augmentation des tarifs et ajustements financiers

Lors de notre précédente AG, un ajustement de 2% des tarifs a été voté, ce qui a permis d'augmenter proportionnellement les salaires de nos animateurs à partir de septembre 2024. En parallèle, nous avons mis en place un prorata pour les adhésions débutant en janvier 2024, mais cette mesure ne sera plus appliquée pour la saison 2024-2025, et il n'y aura plus de remboursement en cours d'année quel qu'en soit le motif.

Les objets trouvés et leur gestion

Nous vous rappelons que les objets trouvés sont à déposer dans le bac prévu à cet effet dans le couloir des vestiaires. Nous ne pouvons pas faire de mailing individuel pour chaque objet perdu, sauf dans des cas exceptionnels, comme cela s'est fait l'an passé avec un blouson contenant des clés de voiture.

2. Les outils numériques et la communication

Abonnement à Haisoft

Pour améliorer la communication avec nos adhérents, nous avons souscrit un abonnement à l'outil de gestion de mailing français Haisoft. Celui-ci nous permet de suivre l'envoi de nos emails, et d'obtenir des informations sur leur délivrabilité. Nous tenons à rappeler que si un email a été envoyé mais ne vous parvient pas, il peut arriver que le message arrive dans vos spams ou dans un dossier "indésirable" ou autre dossier de "promotion". Nous vous encourageons à vérifier dans ces dossiers pour éviter toute omission d'information. Malgré cette vérification, il peut arriver qu'un terme contenu dans le courriel peut soit un facteur bloquant pour votre fournisseur d'accès.

Le site internet

Il est hébergé chez Ionos et nous permet un accès à la plateforme Wordpress, outil utilisé pour notre site. Nous essayons de le tenir le plus à jour possible. Malgré cela nous constatons que nous avons sans cesse des appels et des emails pour demander des informations présentes sur le site. Alors n'hésitez pas à consulter celui-ci avant de nous appeler et quand vous notez une erreur, n'hésitez pas à nous en faire part 😊 !

Le tableau Blanc

En plus des 2 modes de communication dont je viens de parler, nous triplons l'information la plus importante en la notant sur le tableau blanc qui se trouve près des vestiaires.

Les inscriptions aux ateliers du samedi après-midi

Pour faciliter l'organisation des ateliers du samedi après-midi, nous avons testé un système d'inscription en ligne à partir de l'outil de mailing. Toutefois, cette méthode a suscité des incompréhensions et des erreurs, notamment concernant les modalités de paiement. Nous avons donc décidé de revenir à la bonne vieille méthode du coupon-réponse accompagné du chèque pour les ateliers que nous projetons de mettre en place à partir de janvier 2025.

3. Les événements et les ateliers

L'atelier de self-défense

L'atelier de self-défense organisé le 20 janvier 2024 a rencontré un vif succès et les participants ont souhaité qu'il soit renouvelé. Nous avons donc décidé de reconduire cet atelier le 30 novembre 2024. Il reste quelques places pour celui-ci et les 2 autres (Hatha Yoga qui a lieu ce samedi et l'Afrodance qui aura lieu le 14 décembre). Alors n'hésitez pas à vous inscrire.

Les réinscriptions et l'organisation des dossiers

Afin de simplifier les réinscriptions, nous avons proposé aux adhérents de récupérer les dossiers d'inscription de la saison 24/25 dès le mois de juin. Cependant, un grand nombre d'adhérents ont attendu le dernier moment pour s'inscrire, créant ainsi des insatisfactions puisque nous avons dû limiter cette saison le nombre d'adhésions. Pour la saison 2025-2026, tous les dossiers

d'inscription seront envoyés par voie postale (donc tous en même temps et tant pis pour les économies), et les réinscriptions se feront selon le principe du "premier arrivé, premier servi". Nous avons pris cette décision afin de mieux maîtriser le nombre d'adhérents et de ne pas dépasser le seuil des 1000 membres. A ce jour nous n'avons pas décidé de remettre en cause le principe de limiter la participation de chaque adhérent en nombre de cours par semaine.

4. Infrastructures et matériel

Remerciements à la Mairie d'Olivet

Nous remercions la Mairie d'Olivet pour la mise à disposition gratuite des salles et du bureau, ainsi que pour l'entretien de la salle et des vestiaires. Je vous rappelle que nous vous informons en temps voulu quand la salle doit être réquisitionnée notamment pour les Foulées Roses par exemple afin de procéder au nettoyage. Il a également été procédé à la re-stratification du parquet.

Le matériel mis à disposition

Merci de bien vouloir rappeler aux adhérents absents ce soir de remettre le matériel (steps, bâtons légers et lestés, élastiques, etc) en place après chaque cours. Nous cherchons constamment à renouveler notre matériel pour répondre aux besoins de nos adhérents et animateurs. Pour des raisons d'hygiène, nous avons décidé de ne plus mettre de tapis à disposition lors des cours à partir de la saison 2025-2026, mais quelques tapis seront disponibles pour dépanner les adhérents qui auraient oublié le leur.

5. Conclusion et remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous les membres du comité de direction pour leur énergie et leur implication, à nos animateurs pour leur professionnalisme et leur enthousiasme, et à la Mairie d'Olivet pour son soutien constant. Un immense merci à vous, chers adhérents, pour votre confiance, qui est notre plus grande source de motivation. Grâce à vous, notre association poursuit son développement et sa mission de promouvoir la gymnastique volontaire et le sport santé.

Ensemble, continuons à faire rayonner notre association et à offrir un cadre propice à la pratique de la gymnastique, dans la convivialité et la bonne humeur !

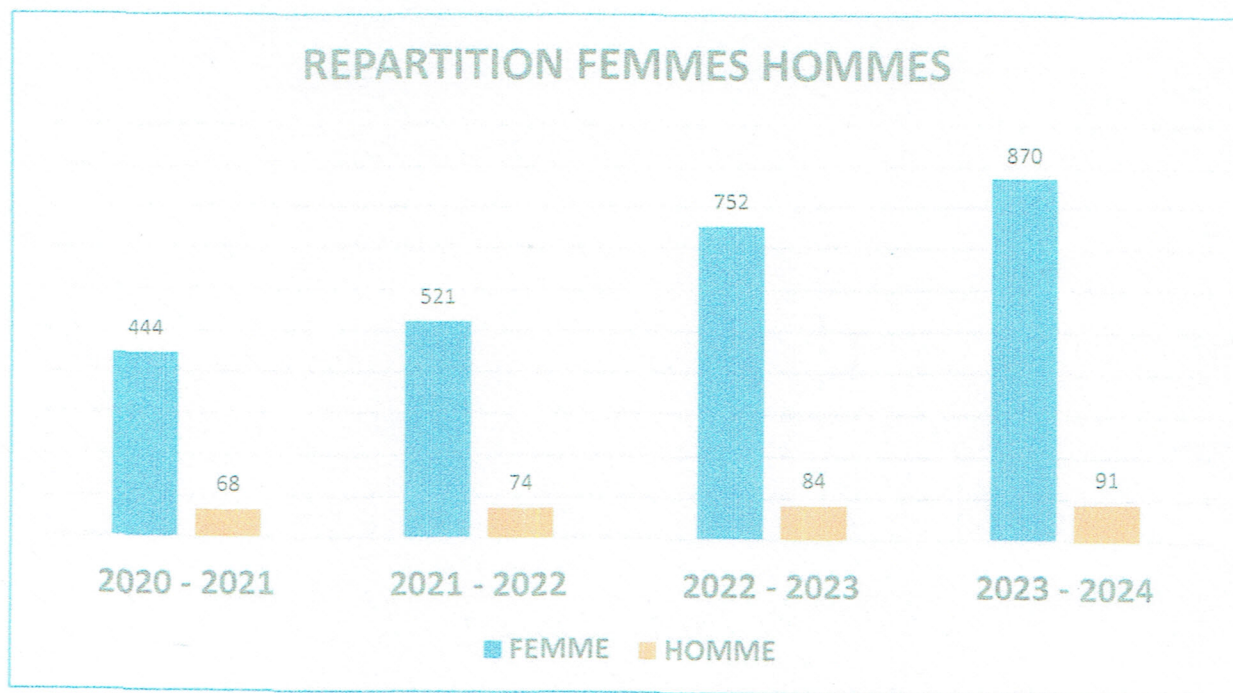
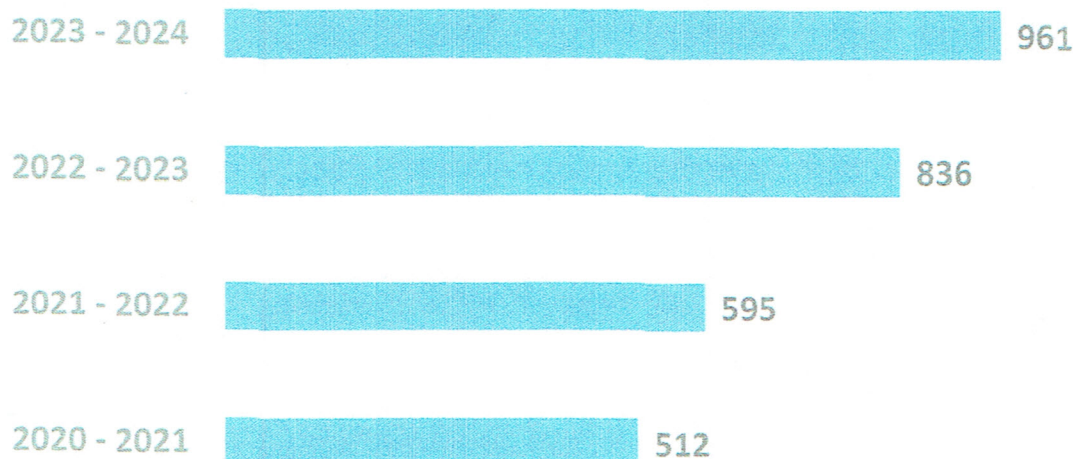
Merci de m'avoir écoutée.»

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral de la Présidente et celui de la secrétaire.

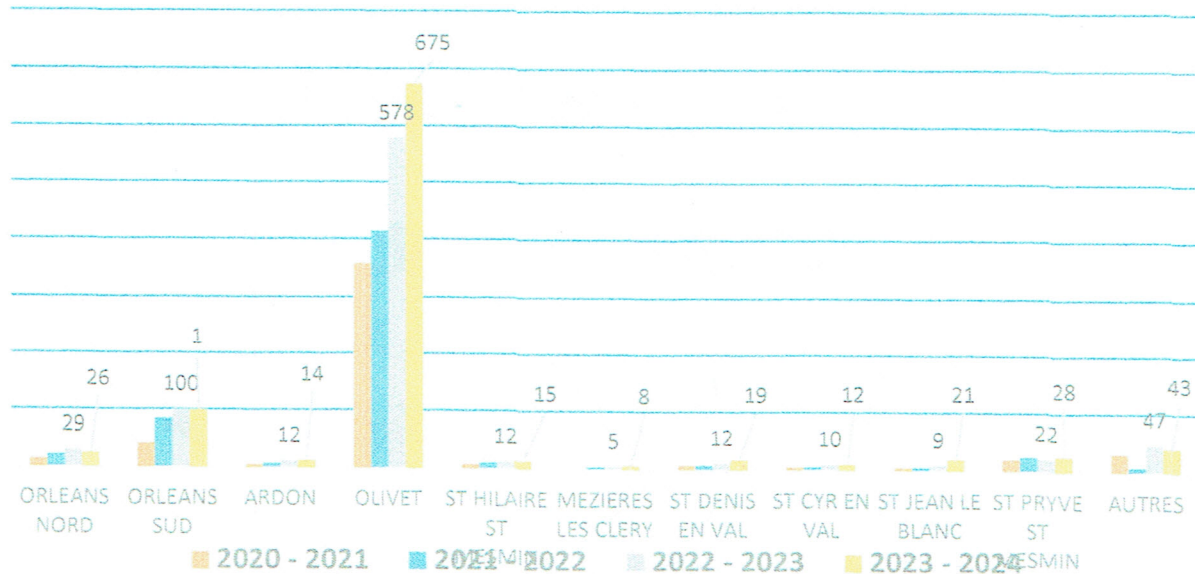
Arlette remercie Clément Matelot, directeur de l'Inox pour sa gentillesse.

Avant de faire le bilan financier, René LECOEUR, vice-président, présente les statistiques de la saison écoulée en fonction de l'évolution du nombre d'adhérents, de la répartition femmes/hommes, de la répartition par commune et de l'âge sur 4 saisons consécutives.

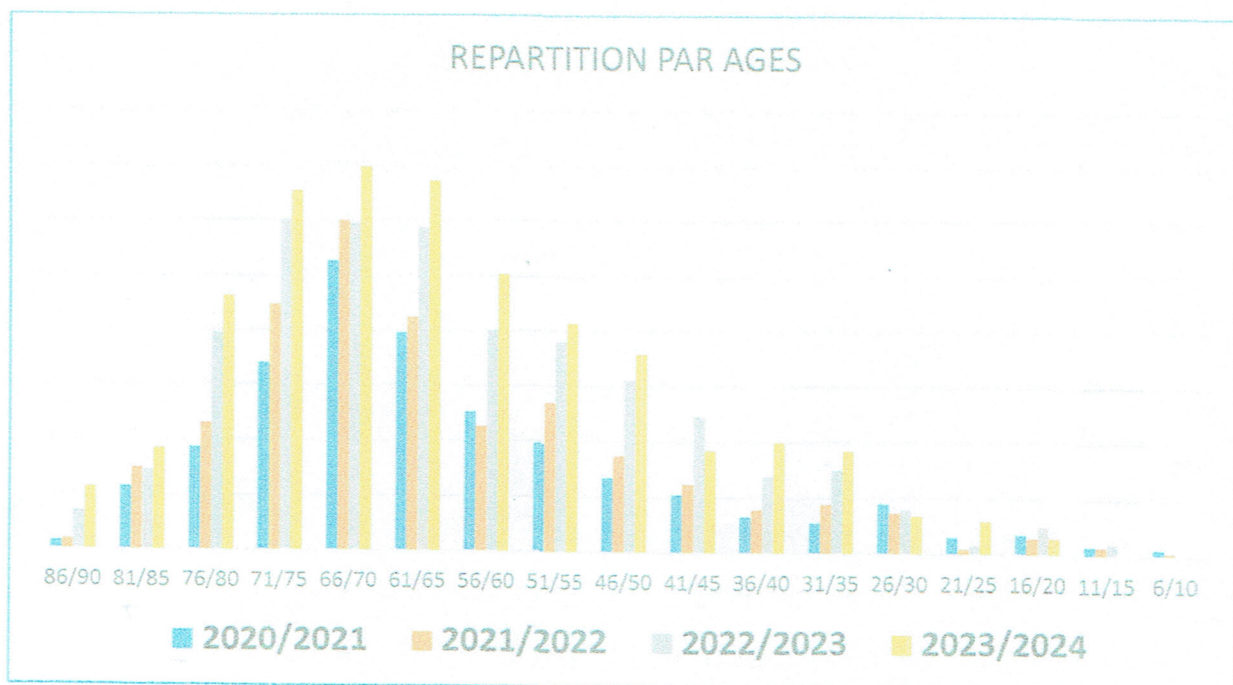
EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS



REPARTITION PAR RESIDENCE



REPARTITION PAR AGES



- **Rapport financier présenté par notre Cabinet comptable Aurélie MONGREDIEN**

Aurélie se présente et explique que son cabinet travaille avec notre association depuis 2021 et qu'elle est chargée des comptes, des charges sociales et des salaires. Celle-ci présente les principaux indicateurs financiers et nous retenons principalement la synthèse de l'activité des 2 et des 5 dernières années.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ



	2023/2024	2022/2023	Évolution	
Chiffre d'affaires	193 551 €	159 162 €	+34 389 €	+21,6%
Ventes + Production réelle	193 551 €	159 162 €	+34 389 €	+21,6%
Marge globale	161 074 €	132 196 €	+28 878 €	+21,8%
Charges de fonctionnement	38 163 €	34 526 €	+3 637 €	+10,5%
Impôts et taxes	1 403 €	802 €	+601 €	+74,9%
Charges de personnel	104 618 €	89 621 €	+14 997 €	+16,7%
Dotations aux amortissements	400 €	1 €	+399 €	
Résultat d'exploitation	18 048 €	8 190 €	+9 858 €	+120,4%
Résultat financier	5 101 €	966 €	+4 135 €	+428,1%
Résultat courant	23 148 €	9 156 €	+13 992 €	+152,8%
Résultat exceptionnel	0 €	-15 €	+15 €	
Résultat de l'exercice	23 148 €	9 141 €	+14 007 €	+153,2%

VDL CONSEIL

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ



	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Chiffre d'affaires	169 211 €	96 781 €	91 711 €	159 162 €	193 551 €
Ventes + Production réelle	169 211 €	96 781 €	91 711 €	159 162 €	193 551 €
Marge globale	163 637 €	96 781 €	73 333 €	132 196 €	161 074 €
Charges de fonctionnement	13 937 €	8 913 €	16 721 €	34 526 €	38 163 €
Impôts et taxes	1 439 €	1 175 €	1 058 €	802 €	1 403 €
Charges de personnel	81 044 €	60 262 €	75 003 €	89 621 €	104 618 €
Dotations aux amortissements	0 €	0 €	0 €	1 €	400 €
Résultat d'exploitation	40 982 €	14 937 €	-18 284 €	8 190 €	18 048 €
Résultat financier	508 €	406 €	406 €	966 €	5 101 €
Résultat courant	41 490 €	15 343 €	-17 878 €	9 156 €	23 148 €
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	0 €	-15 €	0 €
Résultat de l'exercice	41 490 €	15 343 €	-17 878 €	9 141 €	23 148 €

VDL CONSEIL

A. Bouchard - 03 20 30 20 00

Page 17

Cette hausse de 25% du chiffre d'affaires est liée en partie à l'augmentation des tarifs mais surtout au nombre d'adhérents.

Aurélié explique que 32 k€ sont reversés à la Fédération.

- **Trésorerie**

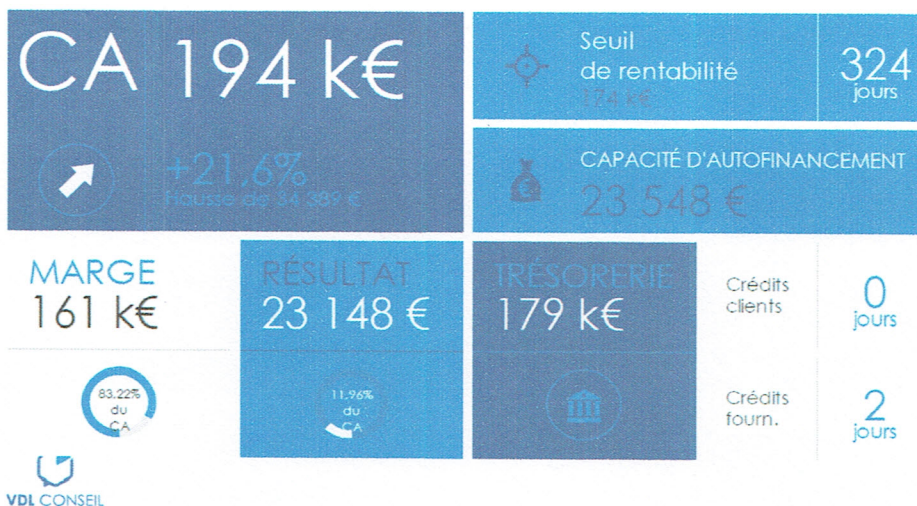
Concernant la trésorerie, Aurélié explique qu'il faut la calculer en partant du résultat auquel il faut ajouter les amortissements (l'achat d'un PC supplémentaire).

Sur la saison 2023-2024, nous n'avons aucune dette vis-à-vis des fournisseurs.

SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au 31/08/2023	160 003 €
+ Mouvements de trésorerie 2023/2024	+19 338 €
Solde de Trésorerie au 31/08/2024	179 341 €

La GV en quelques chiffres



L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de la saison 2023 – 2024

III ELECTION POUR 4 ANS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Les membres volontaires pour faire partie du Comité Directeur sont :

- Arlette Bureau ex présidente
- René Lecoœur ex vice-président
- Sophie Marot ex secrétaire
- Dany Roger ex-trésorière
- Cécile Argueyrolles Aït Benali ex- secrétaire adjointe
- Danie Maulay ex-trésorière adjointe
- Odile Boubault ex-membre
- Patricia Communeau ex-membre
- Micheline Eimberck ex-membre
- Guylaine Thibault ex-membre
- Marie-Anne Walter ex-membre

L'ensemble des membres sont ré élu à l'unanimité par l'Assemblée Générale
Election de la présidente : reconduite et élue à l'unanimité par l'Assemblée Générale

IV BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025 présenté par le Cabinet Comptable

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AU 31/08/2025

PRODUITS	Encaissés au 30/09/2024	Prévisions 10/2024 à 08/2025	TOTAL
Chiffre d'affaires			
706000 Cotisations adhérents	71421	130 966	202 387
706010 Prestations ateliers		2 480	2 480
707000 Vente matériel			0
708400 Remboursement Handisport		1 484	1 484
TOTAL	71421	134 930	206 351
651000 Licences	32 652	4 401	37 053
Recettes nettes	38 769 €	130 529 €	169 298 €
Autres produits			
768000 Produits financiers		5 500	5 500
740000 Subvention Conseil Départemental		2 000	2 000
TOTAL	0	7 500	7 500

DEPENSES	Encaissés au 30/09/2024	Prévisions 10/2024 à 08/2025	TOTAL
Charges externes			
606300 Achats petit matériel	1032	1068	2 100
606400 Achats fournitures administratives	61	939	1000
607000 Achats pour revente			0
613000 Locations piscine		17 000	17 000
615000 Entretien et réparations			0
616000 Primes d'assurance		250	250
621000 Personnel extérieur à l'association			0
622600 Honoraires	374	5 560	5 934
623400 Cadeaux			0
623700 Publicité, publications, ...	12		12
625100 Frais de déplacement			0
625300 Indemnités km	1459	9 041	10 500
625700 Missions liées aux réunions		3 200	3 200
626000 Téléphone, internet, affranchissement	113	1 087	1 200
627800 Services bancaires	16	81	97
628000 Frais de gestion de l'emploi			0
628110 Cotisations			0
TOTAL	3 067	38 226	41 293
Impôts			
633300 Formation continue		1 636	1 636
633800 Impôts, taxes, versés assim.			0
TOTAL	0	1 636	1 636
Charges de personnel			
641000 Rémunération nette du personnel	5 242	63 888	69 130
645100 Cotisations sociales	2 706	45 189	47 895
647500 Médecine de travail		700	700
648000 Autres charges de personnel			0
TOTAL	7 948	109 776	117 725
Autres charges			
651300 Redevances musique Zumba	41	462	503
RESULTAT PREVISIONNEL	27 713 €	-12 072 €	15 641 €

Livret Bleu	78 697
CAT	73 000
Livret Triplex	54 039
Compte courant	69 421
Caisse	40

Trésorerie au 31/10/2024 275 197

TRESORERIE ESTIMEE AU 31/08/2024

263 125 €

Le résultat prévisionnel montre une augmentation de 7% par rapport à la saison précédente.

V GRILLE TARIFAIRE DE LA SAISON 2025 – 2026

Arlette annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation prévue pour les programmes indépendants, ni pour le programme général.

Une modification cependant, la sophrologie sera intégrée au programme indépendant et cette activité coûtera 180 € aux Olivétains, et 200 € aux non Olivétains.

Pour l'aquagym, les tarifs ne nous sont pas encore parvenus.

NOUVEAUX TARIFS HORS LICENCES POUR LA SAISON 2025-2026				
	Saison 2024-2025		Saison 2025-2026	
	Olivétains	Extérieurs	Olivétains	Extérieurs
Programme général	143,00 €	176,00 €	143,00 €	176,00 €
Folklore	166,00 €	200,00 €	166,00 €	200,00 €
Acti'March/bungy pump	106,00 €	116,00 €	106,00 €	116,00 €
Marche dynamique/ Bungy Pump	160,00 €	175,00 €	160,00 €	175,00 €
Multi-sports plein air (1 h de cours)	106,00 €	116,00 €	106,00 €	116,00 €
Aquagym	210,00 €	216,00 €	En fonction de l'inox	
Sophrologie			180,00 €	200,00 €

Réductions	2 activités	30,00 €
Programmes général et indépendants	3 activités	40,00 €
	4 activités	50,00 €
	5 activités	60,00 €

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité à l'unanimité, la proposition tarifaire pour les inscriptions aux activités de la saison 2025 – 2026.

VI QUESTIONS DIVERSES

La question est posée de savoir pourquoi la Sophrologie est sortie du programme général et Arlette explique que nous voulions la mettre d'abord au programme général pour la faire découvrir au plus grand nombre à un tarif très compétitif avant de l'intégrer au programme indépendant.

Une 2^e question est posée sur ce même sujet : une adhérente veut savoir si nous mettrons un ou plusieurs cours de sophrologie. Arlette explique que comme nous le laissons à la même heure et que pour l'instant nous n'avons pas d'autres disponibilités de salles, il n'est pas prévu d'en programmer d'autres.

Une 3^e question concerne le prix du sport plein air qu'une adhérente trouve trop cher. Arlette répond que le calcul du prix a été estimé par rapport à une pratique en petits groupes, ce que souhaitait notre animatrice et aussi du fait que le cours dure 1h30.

Sur la question de la fréquentation des cours, Arlette répond qu'il est difficile de donner une estimation car le nombre de participants fluctue et que par exemple pour un cours de Pilâtes très fréquenté le lundi matin nous avons dédoublé le cours pour le mettre le vendredi mais le report se fait lentement malgré le fait que cette séance dure 1h30 au lieu d'1h le lundi.

Une adhérente intervient avec un texte qu'elle a préparé et qu'elle lit. Elle déplore que nous ayons arrêté les inscriptions et ne comprend pas pourquoi nous ne pouvons pas disposer d'une plus grande salle. Arlette répond qu'une extension de la salle a été demandée mais qu'elle n'est pas prévue pour l'instant.

Suite à cette lecture, une autre personne se demande s'il ne serait pas intéressant de limiter les inscriptions aux seuls Olivétains. Arlette répond que nous n'avons pas retenu cette éventualité. JM. Pellé intervient en disant qu'il est bon d'ouvrir aux communes car de la même façon les Olivétains pratiquent certaines activités hors d'Olivet.

Une autre adhérente propose de limiter la participation des adhérents à un certain nombre de cours pour qu'il y ait moins de monde dans les cours. Arlette répond que cette décision n'est pas dans nos valeurs.

En conclusion, il s'avère que les cours surchargés ne sont pas très nombreux et qu'il est difficile de satisfaire tout le monde.

Concernant les tarifs de l'aquagym, un adhérent demande pourquoi ils ne sont pas encore connus. Clément Matelot explique qu'ils sont fonction d'indices et de calculs pas encore définis et qu'ils seront présentés à la collectivité à la fin du 1^{er} trimestre 2025.

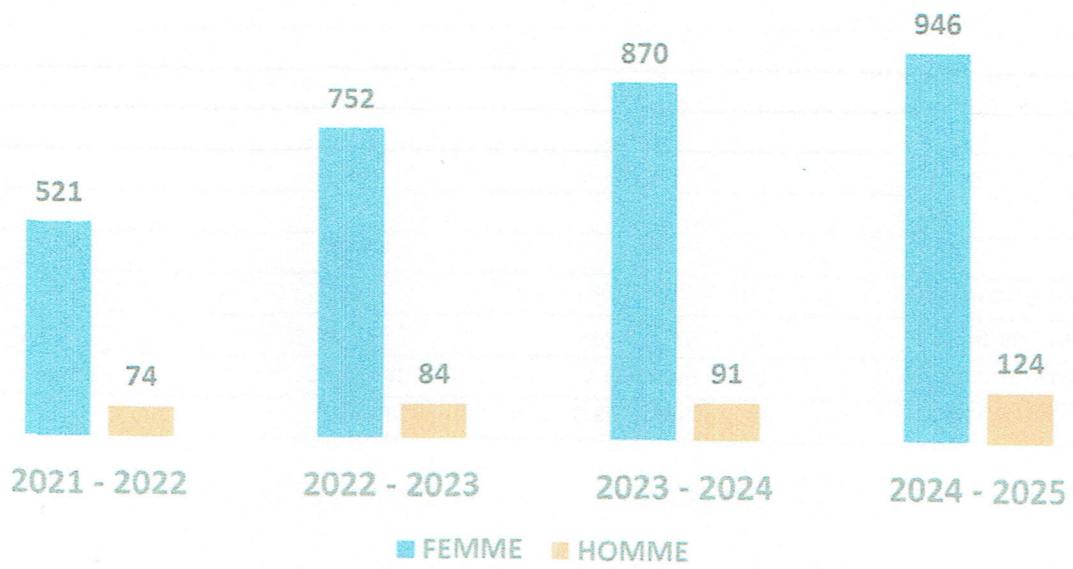
Une dernière question concerne la pertinence de la mise en place du badgeage, source d'embouteillage dans les couloirs en attendant l'arrivée des animateurs. Arlette répond que nous n'avons pas demandé cet aménagement mais que c'est la mairie qui a installé cet équipement. JM. Pellé invoque des questions d'intrusion dans le gymnase et pense que c'est à la GV de faire au mieux avec cet équipement.

René reprend la parole pour montrer la tendance de la saison 2024-2025 par rapport aux 3 saisons précédentes avec les mêmes critères d'âges, de résidence et de sexe. Il précise que sur **1070 adhérents** dont 15 adhésions simples, il y a 760 anciens adhérents et 310 nouveaux. Qu'il reste 5 dossiers incomplets dont 5 licences non saisies donc pas d'assurance pour ces 5 personnes.

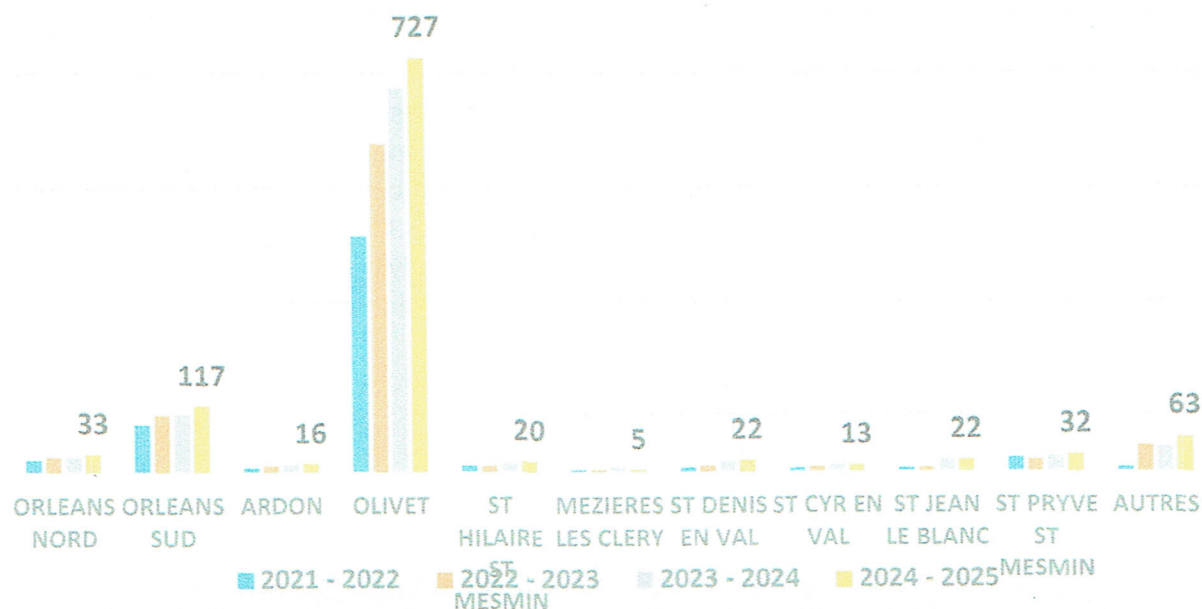
EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS



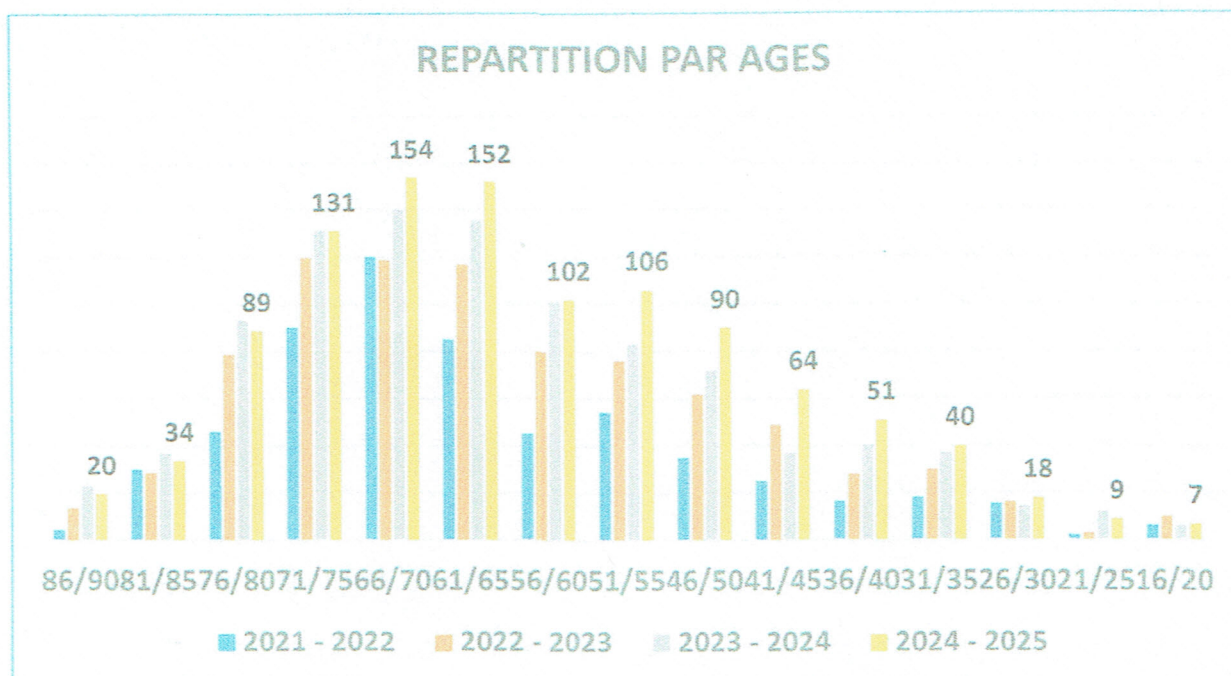
REPARTITION FEMMES HOMMES



REPARTITION PAR RESIDENCE



REPARTITION PAR AGES



Il remarque qu'il y a un petit rajeunissement du fait de la programmation de cours s'adressant à des adhérents un peu plus jeunes.

JM. Pellé reprend la parole pour féliciter le bureau et le fait que sur 55 associations sportives nous soyons la plus grosse. Pour répondre à la question du manque de salles, il convient que la population Olivétaine a augmenté et qu'il manque au moins un gymnase et que la prochaine mandature s'attachera à faire progresser les équipements sportifs.

Il constate que la salle est pleine ce qui est rare pour des AG d'associations sportives et nous en félicite. Il trouve que la réélection a été très efficace.

Il félicite aussi Aurélie, notre expert-comptable, pour la clarté de ses explications.

C'est ensuite à Rolande Boubault de prendre la parole et d'insister sur le fait que nous soyons le club numéro 1 de la métropole en diversité d'actions sportives et en tentative d'inclusions mais

que le handisport tel que nous l'avions mis en place avec le Levain a été effectivement repris par l'ADAPEI qui est en pleine restructuration. Elle conclut que la mairie sera toujours présente pour soutenir nos activités.

Pour terminer, Michel Hacault remercie les membres qui gèrent cette association pour que tout se passe bien pour les adhérents. Il ajoute que le CODEP essaie dans la mesure du possible d'être à l'écoute des problématiques que nous pouvons rencontrer et explique que des actions ont été mises en place pour des personnes en reconstruction après un cancer et que c'est notamment grâce au montant des licences que cela a pu être mis en place. Il rappelle que la licence ouvre droit à une déduction fiscale. Il conclut en disant qu'on parlait d'olympisme mais que cela ne nous intéresse pas, notre médaille c'est le fait qu'à Olivet il y ait 1070 adhérents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00 et Arlette invite les participants au buffet de fin d'AG.



La Présidente
Arlette BUREAU



La Secrétaire
Sophie MAROT